

Versailles, le 29 janvier 2025

## LANCEMENT PAR LE DÉPARTEMENT DES YVELINES DES ASSISES DÉPARTEMENTALES DE L'EAU



© Méline CORREIA / CD78

### **Des inondations subites et records en octobre 2024 à l'origine des Assises départementales de l'eau**

Les tempêtes Kirk et Leslie en octobre 2024 (9-10 et 17-18 octobre 2024) ont établi de nouveaux records de pluviométrie dans les Yvelines (plus de 80 mm en 24 heures précipités au droit de Trappes le 9 octobre 2024 contre un précédent record établi à 60 mm en 24 heures en 1920) et engendré de nombreuses inondations, en particulier dans les communes du sud Yvelines. **75 d'entre elles ont été placées en état de catastrophe naturelle.**

**L'intensité du phénomène et les dégâts occasionnés ont incité le Conseil départemental, en lien étroit avec l'Etat, à réunir dès décembre 2024 l'ensemble des parties prenantes, puis à lancer les Assises départementales de l'eau le 27 janvier 2025, au Perray-en-Yvelines.**



© SDIS 78

Vue aérienne d'un drone du SDIS 78

## LE LANCEMENT DES ASSISES DÉPARTEMENTALES DE L'EAU : SIX MOIS POUR COMPRENDRE, TESTER ET AGIR EN COOPÉRATION

Près de 150 maires et élus intercommunaux, intervenants dans le domaine de la gestion des cours d'eau et de la prévention des inondations, membres de la Chambre d'agriculture, services de secours et d'urgence (en premier lieu les sapeurs-pompiers du SDIS 78), services de la Préfecture (en particulier la Direction Départementale des Territoires -DDT), représentants du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, du GIP Seine et Yvelines Environnement, du Syndicat Mixte Seine et Yvelines Voirie **tous se sont donné rendez-vous au Perray-en-Yvelines à l'invitation de Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines et de Geoffroy Bax de Keating, Maire du Perray-en-Yvelines et conseiller départemental du Canton de Rambouillet, en présence du Préfet des Yvelines, Frédéric Rose.**

Après être revenus sur les événements climatiques d'octobre 2024, appelés à se reproduire, **les participants ont particulièrement pointé le phénomène du ruissellement excessif**, qui a traduit l'incapacité des sols à absorber les précipitations importantes.

Pour comprendre ce phénomène complexe, à la croisée de l'urbanisme, de l'aménagement hydraulique et de l'occupation globale des sols, **les Assises départementales de l'eau seront l'occasion de réunir l'ensemble des parties prenantes pour permettre aux communes de construire des solutions d'anticipation et de développer, ensemble, la résilience du territoire yvelinois.**

**Des ateliers se dérouleront en mars 2025** sur différents sujets : les outils cartographiques et les données disponibles, les financements et leur mobilisation par les communes, les solutions en lien avec l'agriculture et la foresterie ou encore l'articulation entre l'aménagement hydraulique, la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques.

Parallèlement, **de février à juin, des visites de sites et l'étude de cas pratiques en présence des experts et des acteurs locaux** seront organisées.

**> Fin juin/début juillet, les Assises de l'eau seront clôturées et un bilan des actions sera dressé.**



© SMO Seine et Yvelines Voirie

## LE DÉPARTEMENT DES YVELINES ET SON OPÉRATEUR SEINE ET YVELINES ENVIRONNEMENT, COORDINATEURS TEMPORAIRES DES ASSISES DE L'EAU

En lien étroit avec la Préfecture des Yvelines, le Département apporte aux communes et à leur maire, via son opérateur Seine et Yvelines Environnement, une méthodologie à la fois technique et administrative pour procéder aux travaux nécessaires et faciliter l'accès aux financements.

Le GIP (Groupement d'intérêt public) Seine et Yvelines Environnement, créé en 2018, est un opérateur environnemental francilien qui accompagne les entreprises privées comme les collectivités maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de projets environnementaux.

Seine et Yvelines Environnement intervient dans le cadre de la démarche ERC (" Éviter, Réduire, Compenser ") : mise en œuvre d'études environnementales, conduite des travaux et gestion durable des espaces renaturés.

Seine et Yvelines Environnement a récemment réalisé l'aménagement et la renaturation de la colline d'Élancourt, un site inscrit dans l'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques.

## Quelques réactions lors de ces Assises :

“ Après les inondations de l'automne dernier, on ne peut pas revenir vers nos concitoyens comme s'il ne s'était rien passé. Nous sommes persuadés que c'est par la rencontre des uns et des autres que le problème prioritaire du ruissellement pourra être traité, c'est la raison d'être de ces Assises. Le Département ne revendique aucun leadership. Avec son outil, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Seine et Yvelines Environnement (SEY), il a voulu agir comme coordinateur provisoire. ”

**Pierre Bédier**, Président du Département des Yvelines

“ Les élus ont fait face aux inondations avec leurs moyens. Mais, très vite, ils ont été confrontés à des interrogations de la population, et se sont trouvés démunis. Nous n'arrivons pas à savoir qui est vraiment en charge du ruissellement, de manière globale. Il y a un « trou dans la raquette ». Ces Assises sont une occasion pour partager le diagnostic, trouver des solutions ensemble et rencontrer les financeurs. ”

**Geoffroy Bax de Keating**, Maire du Parray-en-Yvelines et conseiller départemental du Canton de Rambouillet

“ Il y a près de 300 sinistrés dans ma ville, qui attendent des réponses concrètes. On se doit d'être pragmatique et efficient. J'espère que ces Assises permettront de lever ses obstacles qui sont incompréhensibles et inentendables quelquefois pour les sinistrés. ”

**Dominique Bavoil**, Maire de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse

“ Il faut qu'on puisse mieux prévenir ces risques d'inondations, à la fois sur les cours d'eau mais aussi sur les ruissellements. Aujourd'hui on s'est tous réunis parce que les compétences sont partagées entre les différents acteurs du territoire : l'État, les Collectivités locales, les EPCI, les maires, les syndicats, il y a beaucoup d'acteurs. Ces Assises, c'est l'occasion de travailler tous ensemble sur la partie ruissellement et d'essayer de trouver des solutions pour mieux protéger les habitants. ”

**Frédéric Rose**, Préfet des Yvelines

“ Il faut que l'Etat nous permette de lever les verrous administratifs pour qu'on puisse aller vite pour les habitants. ”

**Anne Cabrit**, Présidente du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse